

trois octobre de la même année 1814. Ce monsieur n'est resté curé du Cap-Santé que jusqu'à la fin de septembre 1817, temps où, par maladie et infirmité, devenu incapable de desservir plus longtemps cette grande paroisse, il fut obligé de l'abandonner pour chercher, dans un repos qu'il ne pouvait y trouver, un remède, au moins en espérance, à ses graves infirmités.

Pendant ces années, la gelée fit beaucoup de tort aux blés qu'elle perdit presque entièrement, surtout dans les villages, ce qui n'a pas peu contribué à les appauvrir. Pendant cinq à six années, les habitants de ces villages, surtout ceux du petit bois de l'Ail, furent obligés de chercher ailleurs que dans le rapport de leurs terres, de quoi soutenir leurs familles et ensemençer leurs champs, les gelées faisant périr presque toute leurs récoltes. Les uns cherchèrent et trouvèrent avec peine dans les diverses entreprises qu'ils firent sur les bois, le moyen de subvenir au défaut de leurs moissons ; les autres le trouvèrent dans des emprunts ruineux d'argent à rente constituée. Les uns et les autres se ressentent encore et se ressentiront encore longtemps de ces mauvaises années.

Dans le mois de juillet de 1817, un jeune journalier et une jeune fille, l'un et l'autre de cette paroisse, n'ayant pu obtenir de monseigneur Plessis une dispense de parenté qui leur était nécessaire pour pouvoir se marier, excités par de mauvais conseils, vinrent à l'église avec les témoins qu'ils croyaient nécessaires ; et là, pendant une grand'messe que chantait le vicaire, M. Sénéchaud, M. Leclerc étant malade, ils se prirent l'un l'autre pour époux et pour épouse, et contractèrent ainsi une espèce de mariage à la gaumine. Ceci eut lieu à une grand'messe de la semaine, où il y avait un certain nombre de personnes, de manière que le scandale donné par ces deux personnes devint bientôt la nouvelle du jour et de tous les lieux circonvoisins de la paroisse.

Ce fut aussi dans le même temps que les marguilliers, d'après l'offre qu'on leur fit d'un tableau de la Sainte-Famille pour le maître-autel, acquirent celui qu'on y voit encore en 1830. Ce tableau qui n'est point achevé, et qui n'avait été envoyé de France en ce pays, que comme servant d'enveloppe à d'autres tableaux, leur fut vendu 25 louis. Si les marguilliers avaient été obligés de se connaître en peinture, ils seraient bien à blâmer sans doute pour une pareille acquisition. (1)

(1) Ce tableau a été remplacé en 1886, par un autre dû au pinceau de P. Plamondon. Sans être un chef-d'œuvre, ce dernier doit cependant valoir mieux que le premier, si l'appréciation de M. Gagnon est exacte. (L'abbé D. G.)